

Rapport annuel 2006

former
conseiller
mobiliser
2006



Verband Berner
Pflege- & Betreuungszentren
Association Bernoise
des établissements médico-sociaux

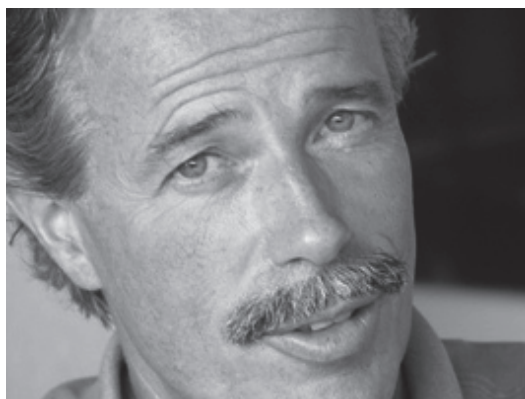
Schlossweg 12 | 3132 Riggisberg
Fon 031 808 70 70 | Fax 031 808 70 75
info@vbb-abems.ch | www.vbb-abems.ch

Table des Matières

Défense des intérêts	2
Ecole «assistant/e pour personnes âgées»	5
Formation continue	8
Organes et collaborateurs/trices	11
Bilans et Comptes	12
Rapport du bureau de vérification	13

Effectif des membres	282	(283)	établissements médico-sociaux
vbb abems au	21	(18)	associations et fédérations
31.12.2006	138	(152)	membres individuels

(entre parenthèses la situation au 31.12.2005)



Dr Carlo Imboden, Président de la vbb|abem

Cher lecteur, chère lectrice,

La vbb/abems, fruit de l'association de la vba et des EMS de l'AHB (association des hôpitaux bernois) a vu le jour le 1^{er} janvier 2006.

Les missions sont demeurées les mêmes, mais ensemble nous avons pu nous imposer plus fermement dans le combat contre le développement effréné de la bureaucratie ainsi que dans la lutte pour obtenir les moyens financiers et autres conditions cadres nécessaires pour effectuer un travail efficace au profit des personnes âgées.

Dans les pays voisins, on entend de plus en plus de voix s'élever contre le véritable état d'urgence régnant dans le domaine de la prise en charge des personnes âgées et contre la misère sociale dont l'ampleur n'a jamais été aussi élevée depuis la seconde guerre mondiale. En Suisse, nous n'en sommes pas encore là. Et pour que cela n'arrive pas, nous sommes prêts à nous engager, jour après jour.

Cher lecteur, chère lectrice, les chiffres figurant dans ce rapport vous apprendront de quelle manière les cotisations de nos membres ont été utilisées. Quant aux rapports d'activité, ils vous informeront sur les actions que nous avons pu financer avec ces cotisations au niveau du canton de Berne dans l'intérêt des centres d'encadrement et d'accueil des personnes âgées.

Je souhaite à l'ensemble des collaborateurs et des collaboratrices qui œuvrent jour après jour pour le bien des personnes âgées beaucoup de force et de confiance, mais également une grande satisfaction.

Défense des intérêts



Peter Keller, directeur

La vbb|abems a commencé ses activités avec succès. L'ensemble des imprimés et même le site Internet étaient prêts à temps. Pour que la nouvelle association parte sur de bonnes bases, il s'agissait aussi d'établir un modèle après avoir rédigé les statuts et le règlement intérieur. Ce modèle a été élaboré lors d'une réunion de travail rassemblant le comité et la commission consultative. L'assemblée des membres l'a approuvé en juin 2006.

Il fallait créer des structures pour s'adapter au nouveau système de formation du domaine sanitaire et social et au nouveau rôle des établissements du secteur de la formation qui en découle. Le conseil de formation formé par le comité n'appuie celui-ci que pour assurer la défense des intérêts dans le domaine de la formation professionnelle. Les premières expériences sont très positives.

Des changements sont également intervenus au niveau national pour les associations: le Forum helvétique pour l'accueil prolongé des personnes âgées, membre fondateur de la vba/abipa, a été dissous l'année passée. A sa place, CURAVIVA a su convaincre la Suisse romande, les deux Bâle, Soleure et notre association qu'elle était en mesure de former l'association nationale forte que nous avons toujours appelée de nos vœux. L'année dernière, l'assemblée des membres a décidé que notre association allait adhérer à CURAVIVA dès le 1^{er} janvier 2007.

Le décompte rétroactif: l'inconvénient entraîné par la hausse des forfaits des caisses-maladie

La hausse des forfaits des caisses-maladie adoptée par le Conseil fédéral présentait l'inconvénient d'imposer un décompte rétroactif des tarifs pour l'année 2005. Après quelques tergiversations, il a été possible de passer un accord avec santésuisse Berne, la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale

ainsi que la caisse de compensation du canton de Berne; cela demanda quelques efforts aux EMS, mais a été jugé positif dans son ensemble. A la fin de l'année, on a ainsi pu constater que le décompte rétroactif avait pu être mené à son terme dans le respect des conditions imposées.

Un nouveau contrat passé avec santésuisse et les membres prêts à aller au combat

Après d'intenses négociations, il a été possible de passer de nouveaux contrats avec santésuisse Berne: ceux-ci ont une durée indéterminée, mais comportent toutefois une clause de résiliation annuelle. Les avenants tarifaires n'ont été conclus que jusqu'à la fin de cette année car nos attentes en matière de forfaits ne s'accordaient pas avec celles des assureurs-maladie.

La commission consultative et le comité directeur ont longuement débattu pour savoir s'il fallait lancer une nouvelle procédure de fixation des tarifs avant de signer les contrats. Le débat a été élargi aux membres afin de mieux ancrer cette décision auprès de la base. Trois solutions différentes ont été imaginées et débattues lors d'une réunion fin novembre de l'année passée afin de bénéficier d'un échange structuré. A cette occasion, une majorité des membres s'est prononcée pour le maintien du système tarifaire à 10 échelons et pour que notre association lance un nouveau processus de fixation des tarifs pour les forfaits de 2008 dans la mesure où les assureurs ne sont pas prêts à garantir des forfaits nettement plus importants à partir de 2008.

Des délais plus courts pour le projet de construction, mais tout n'est pas encore parfait

Une proposition de nouveau programme de locaux a été déposée auprès de la SAP, alors que

la vba/abipa existait encore. Dans le même temps, nous avons insisté pour accélérer la construction. La SAP a accepté notre requête et établi les documents nécessaires. Le comité directeur et la commission consultative ont accueilli très favorablement l'accélération du projet de construction. Certaines dispositions, jugées trop restrictives, n'ont pas reçu un écho aussi positif. Nous avons fait connaître nos souhaits de changement dans un communiqué transmis à la SAP. Le dialogue étant à présent engagé entre la SAP et notre association, il s'agit maintenant de parfaire ce document afin que les deux parties que nous sommes puissent s'en accommoder.

Plus de marge de manœuvre pour financer les EMS

Le plafond des coûts pour l'année 2007 a pu de nouveau être revu à la hausse. Cela permet aux EMS de bénéficier d'une marge de manœuvre plus importante pour fixer les salaires et financer d'autres missions nécessitant des investissements. En outre, des négociations intenses avec la SAP ont permis de clarifier la question des coûts des investissements pour les bâtiments et les installations. Le plafond des coûts a été majoré de Fr. 32.– par jour. Cette majoration est provisoirement applicable aux EMS privés; nous souhaitons également l'étendre aux EMS publics afin que ceux-ci bénéficient aussi d'une liberté de manœuvre plus conséquente pour les investissements.

Lors de certaines discussions, on s'est également interrogé sur la manière de compenser les pertes grandissantes des débiteurs. Une interprétation des bases juridiques a indiqué que des offensives politiques étaient nécessaires au niveau national pour que les mesures se révèlent efficaces. La vbb|abems continuera à étudier cette question.

Les nombreux apprenants incarnent le futur de notre branche

A l'heure actuelle, la plupart des EMS ne rencontrent pas de difficultés pour répartir leurs places d'apprentissage. Dans quelques années, cela deviendra nettement plus difficile. La plupart des jeunes préfèrent se former à l'hôpital s'ils choisissent une profession dans le secteur de la santé. Pour répondre à cette évolution, notre association s'est présentée avec son propre stand à la BAM (foire bernoise de la formation). L'objectif était d'offrir un parrainage pour un apprentissage dans le secteur de l'accueil prolongé des personnes âgées, notamment pour un poste d'assistant(e) en soins et santé communautaire. Cette intervention a été couronnée de succès car nous avons pu convaincre de nombreux jeunes des avantages d'un apprentissage dans le domaine de l'accueil prolongé des personnes âgées.

La formation d'ASSC demeure en chantier

Un nouvel apprentissage destiné au degré secondaire II a vu le jour avec la formation d'assistant(e) en soins et santé communautaire pour les foyers travaillant dans le secteur de l'accueil prolongé des personnes âgées, les hôpitaux ainsi que la Spitex. L'organisation de cette formation a été débattue et demande à encore être étudiée. Le travail du conseil de formation et du comité directeur a consisté à remanier les souhaits de changement formulés par les membres de ceux-ci et de la base afin de dégager une opinion de la branche à partir des différents avis émis sur le profil de cette formation. Des points de référence importants ont pu être aplanis et abordés auprès de l'organisation du monde du travail en santé Berne et de CURAVIVA. Nous sommes quasiment certains que la plupart d'entre eux seront intégrés dans le processus de remaniement actuel de l'ordonnance de la formation ASSC.

La lutte pour la formation avec attestation

Les EMS souhaitent bénéficier d'une formation sanctionnée par une attestation, en plus de l'apprentissage se soldant par l'acquisition du certificat de capacité, pour remplacer l'assistance aux soins existante. Au niveau national, il a été prévu de créer une formation avec attestation pour le domaine sanitaire et social. Des audiences de l'OdASAnté (santé nationale Oda) ont montré que cette initiative n'a pas été saluée par l'ensemble des secteurs. Seul le domaine de l'accueil prolongé des personnes âgées s'est prononcé de manière favorable dans l'ensemble de la Suisse. Notre association s'est fermement engagée à tous les niveaux pour un lancement immédiat et continuera à œuvrer dans ce sens.

Recommandations actualisées

Les recommandations médecins/EMS établies en 1988 en collaboration avec la société des médecins du canton de Berne ont devancé les changements; un remaniement s'imposait. Un groupe de travail constitué des représentants de cette société et de notre association s'est chargé de ce remaniement après avoir actualisé des bases importantes comme les directives médico-éthiques et les recommandations de l'Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM). Enfin, les deux comités directeurs ont pu présenter un document qui a été approuvé.

Ecole «assistant/e pour personnes âgées»

Dr. Ami Gerber
responsable
école



En mai 2007, l'école fermera ses portes. Ceux qui pensaient que l'équipe de formation s'était laissée aller, que la qualité s'était dégradée ou qu'une mauvaise ambiance y régnait ont été cruellement déçus.

La Direction de l'instruction publique (DIP) a noté avec stupéfaction dans son rapport de contrôle que «l'ensemble de l'équipe (enseignants, expert(e)s aux examens, personnel administratif) est encore soudée et qu'elle met encore beaucoup de cœur à l'ouvrage malgré le projet de fermeture de l'école. Le contrôle qualité indique également que le haut niveau atteint a pu être maintenu et que le personnel travaillait encore à l'améliorer. Les évaluations des examens, l'échange du personnel enseignant avec les classes existantes, le remaniement des différentes structures d'enseignement, etc. en sont la preuve vivante» (rapport de contrôle de la DIP, dec. 2006).

Bien que presque toutes les tâches aient été effectuées pour la dernière fois, chacun et chacune a travaillé efficacement, avec parfois un peu de nostalgie, en faisant preuve d'une motivation et un

courage plus qu'honorables, contribuant ainsi au succès de notre établissement scolaire et au travail de formation professionnel, même au cours de cette phase finale. Quelle équipe! Remercions chaleureusement l'ensemble des participants pour leur contribution passionnée et leur fidélité.

Le cœur de métier; l'organisation et le déroulement des formations

Formation permettant d'obtenir le certificat de capacité suisse en assistant(e) pour personnes âgées CC CDAS (2 ans):

au printemps 2006, quatre classes ont de nouveau passé des examens. 60 femmes et 6 hommes ont passé avec succès les trois sessions d'examens et obtenu le certificat de capacité suisse.

6 classes, c'est-à-dire 106 apprenants ont pu commencer la seconde année de formation en mai 2006.

Formation permettant d'obtenir le diplôme suisse d'assistant(e) pour personnes âgées CDAS (1 an):

13 diplômes ont pu être décernés au printemps. 12 femmes et un homme ont passé avec succès la formation de cadre.

12 personnes en tout ont entamé la formation avec diplôme en mai 2006 (dernière session).

Notre école en chiffres

Nous formons actuellement 112 apprenants répartis en 7 classes. La formation pratique se déroule aujourd'hui dans 81 centres de formation.

Composition des classes (en novembre 2006)

Formation suivie	Classes	Total apprenants	Ecolieres	Ecoliers
Certificat de capacité APA (formation en 2 ans)				
- Classes 2006 (1ère année)	0	0	0	0
- Classes 2005 (2ème année)	6	100	94	6
Diplôme APA (formation en 1 an)				
Classe 2006	1	12	11	1
Total	7	112	105	7

Composition du personnel

■ Equipe scolaire



8 employés fixes ou 560% de postes (comprenant la direction et le secrétariat)

■ Personnel enseignant externe

14 collaborateurs indépendants

■ Expert(e)s aux examens externes

21 personnes

Suite à la fermeture de l'école au printemps 2007, le nombre de classes est tombé de 11 à 7 en mai 2006 puisque aucune nouvelle classe n'avait commencé. La suppression des cours a entraîné une diminution des postes à 100 % dans l'équipe scolaire. En outre, il nous a été malheureusement impossible de fournir du travail à 5 enseignants en poste.

Engagement politico-culturel

Collaboration dans le cadre du projet «Examen professionnel fédéral des chefs d'équipe dans les institutions sociales et médico-sociales»:

Au cours de l'exercice, nous avons pu mener à bien le projet de transfert de la formation de cadre actuelle (formation avec diplôme) dans le nouveau système de formation en collaboration avec d'autres organisations du monde du travail (Ago-gis, Association professionnelle suisse spécialiste encadrement (Berufsverband Fachperson Betreuung), CURAVIVA, INSOS et Vivica). Le règlement

des examens a été publié en août 2006 dans la feuille fédérale. Aucune objection n'ayant été formulée, l'OFFT a pu mettre celui-ci en œuvre au début du mois de janvier 2007. Le nouveau règlement des examens remplace la formation avec diplôme CDAS existante et permet de transférer celle-ci sans heurt dans le nouveau système de formation. Il est prévu de faire passer le premier examen professionnel en 2008, c'est-à-dire de faire démarrer les formations qui y préparent en 2007. CURAVIVA proposera une formation répondant à ce besoin en octobre 2007 (voir www.curaviva.ch)

La mise en œuvre du règlement des examens permet d'atteindre les objectifs suivants:

- Les personnes ayant obtenu le diplôme CDAS bénéficient de la reconnaissance fédérale et peuvent donc passer le brevet fédéral.
- En outre, une offre sectorielle est proposée aux cadres inférieurs et moyens.
- Les diplômé(e)s des nouvelles formations professionnelles de base (ASSC et ASE, notamment), mais également les diplômé(e)s de l'Ecole supérieure spécialisée (par ex., ES soins) peuvent faire carrière dans le domaine de la direction/du management (examen professionnel fédéral de la direction d'équipes - > examen professionnel supérieur de direction d'EMS).
- Le législateur voit son exigence de cohérence satisfaite («pas de certificat sans suite»).

Collaboration dans les organismes suisses, avec les experts et la commission spécialisée:

La priorité était et est d'assurer les formations en cours dans l'ensemble des cantons. L'objectif ou la mission consiste également à garantir aux apprenants en fin de parcours une formation conforme au règlement.

Les points essentiels ont consisté à recenser par écrit les compétences des assistant(e)s pour personnes âgées ayant obtenu le certificat de capacité CC CDAS et ceux titulaires du diplôme FD CDAS (3^{ème} année). Les catalogues de compétence ont pour objectif d'informer les employeurs et les diplômé(e)s des compétences acquises dans le cadre de la formation et de mieux mettre en valeur les formations (existantes) dans le domaine des assistant(e)s pour personnes âgées dans le nouveau paysage de la formation (voir www.vbb-abems.ch / Schule für Betagtenbetreuung / Infos).



Verband Berner
Pflege- & Betreuungszentren
Association Bernoise
des établissements médico-sociaux

Schule für
Betagtenbetreuung

Formation continue



Hildegard Senn-Keusen, responsable formation continue

Nous avons derrière nous une année de travail extrêmement intense et couronnée de succès. En 2006, nous avons organisé et développé des cours de longue durée et pris en compte une énorme demande de cours de base destinés aux assistant(e)s en soins.

La recherche de locaux de cours adaptés nous a demandé sans cesse de nouveaux efforts. Malheureusement, nous ne disposons plus d'une salle de cours destinée aux travaux pratiques qui s'était révélée fort pratique. Le centre de soins de tilia nous a proposé une solution de transition et nous les en remercions chaleureusement. Nous continuons toutefois à rechercher une solution pour le long terme.

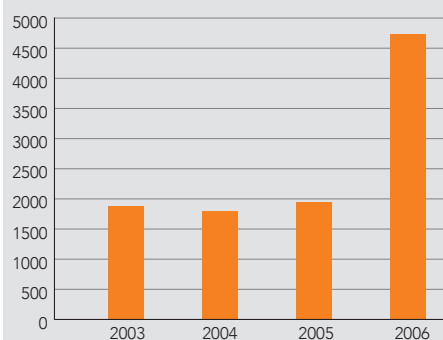
Un des temps forts de cette année a certainement été la conférence de Sœur Liliane Juchli sur le thème «Comment gérer la dépression des personnes âgées» que nous avons organisée en collaboration avec le foyer-logement de Riggisberg. Nous avons fait salle comble avec près de 220 participants. Le public a écouté, totalement fasciné, le récit de Sœur Liliane Juchli, la «grande dame des soins». Celle-ci nous a guidés à travers le monde de la dépression en nous faisant profiter de son immense savoir et de son énergie. Cet après-midi là, elle marqua les esprits, comme elle l'a fait avec ses livres d'enseignement et l'apprentissage qu'elle a dispensé à des générations de professionnels soignants: Elle sut démontrer à la perfection les rapports de cause à effet et réussit à sensibiliser le public à son combat.

Le succès de la formation continue en chiffres

L'année dernière, nous avons pu recenser en tout 953 participants ayant pris part à 61 cours. Grâce à l'importante demande de cours de longue durée, nous avons pu enregistrer un total de 4498 jours de participation contre 1229,5 l'année précédente. Cela correspond à une augmentation de 3268,5 jours (voir graphique 1).

Graphique 1

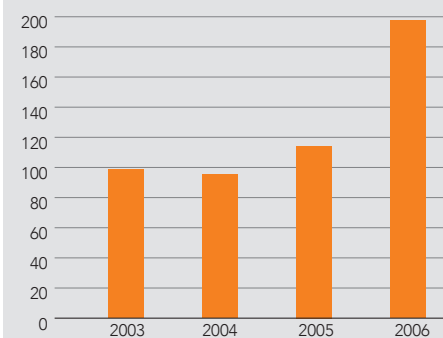
Nombre de jours de participation



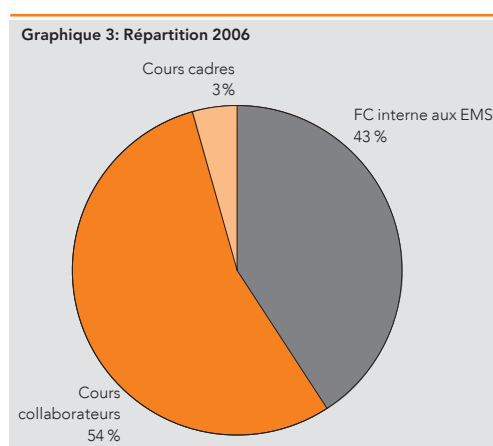
En étudiant le graphique 2, on peut noter 188 jours de cours effectifs contre 110,5 en 2005 et 89,5 en 2004, ce qui indique une hausse d'environ 70 %.

Graphique 2

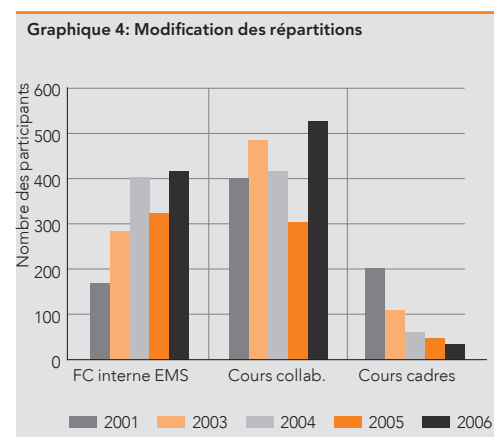
Jours de cours effectifs



Le graphique 3 indique une prédominance en pourcentage des cours normaux destinés aux collaborateurs avec une part de 54 %, suivie des formations continues en interne totalisant 43 % et les cours normaux pour cadres enregistrant 3 %.



Le graphique 4 compare les 5 dernières années en chiffres effectifs. Le nombre de participants aux cours standard pour collaborateurs et aux cours internes aux EMS a nettement augmenté; celui des participants aux cours pour cadres est quasiment identique aux chiffres de l'année précédente.



Certificats

L'année dernière, nous avons pu délivrer les certificats de formation continue suivants:

Certificat décerné	Nombre de certificats
«Assistant(e) en soins abems»	93
«Soins en gérontologie». Part de la formation post-diplôme d'infirmière clinicienne, d'infirmier clinicien niveau I de l'ASI	7
Total	100

Satisfaction des participants aux cours

Dans l'ensemble, les retours des participants aux cours, des formateurs et des supérieurs hiérarchiques interrogés par rapport aux sessions de formation continue suivies ont été très positifs. Les évaluations des cours ont été soigneusement analysées et des mesures ciblées ont été prises lorsque cela était nécessaire. Nous avons ainsi essayé de prendre en compte les suggestions formulées et de les mettre en pratique, lorsque cela était possible.

Offres de conseil

Même pendant l'exercice, les institutions membres ont fait très fréquemment appel à nos offres de conseil sur différents thèmes, comme les concepts de soin et d'encadrement, l'organisation et la direction.

En outre, nous avons répondu à de très nombreuses demandes par téléphone et prodigué des conseils par ce même biais.

Travail de développement

Une analyse de marché minutieuse a été conduite suite à la demande de création d'un cours de formation en soins gériatologiques avec certificat au niveau du degré secondaire II exprimée par les praticiens. Cette étude a mis en évidence un besoin flagrant dans ce domaine. Pour y répondre, nous avons créé un nouveau cours de formation en étroite collaboration avec les professionnels et les dirigeants travaillant dans ce domaine. Ce cours doit permettre aux participants d'acquérir les compétences nécessaires pour offrir des soins gériatriques professionnels aux personnes âgées des EMS et de la SPITEX. Il sera proposé pour la première fois en 2007, si le nombre d'inscriptions le permet.

Nous espérons que les praticiens feront très souvent appel à cette offre, conformément au souhait qu'ils ont exprimé.

Qualité

Dans le domaine de la formation continue, la qualité est un souhait récurrent. Nous avons donc imaginé un concept de management de la qualité incluant des paramètres et des normes de qualité, des indicateurs ainsi que des instruments de contrôle. L'examen intermédiaire eduQua nous a permis de maintenir notre certification eduQua sans avoir à prendre en compte d'autres revendications et conditions. Ce label de qualité renommé nous permet de bénéficier d'une démarche qualité systématique en assurant une grande conscience de la qualité.

La compétence et l'engagement de nos enseignants ainsi que la direction du secrétariat assurée par Th. Baumgartner, efficace et à l'écoute des clients, nous ont permis de maintenir la qualité des cours à un haut niveau! Nous tenons donc à les remercier tout spécialement!

Organes et collaborateurs/trices

	Comité
Président	Imboden Carlo, Liebefeld
Membres	Andrey Maya, Bern Bigler Beat, Seedorf, Rücktritt auf die MGV Juni 2006 Blatti Jürg, Bern Burgener Barbara, Thun Burri Erich, Langenthal Gilgen Manfred, Köniz Hannich Dieter, Köniz Meister rudolf, Utzigen Nyfeler François, St-Imier Streit André, Schwarzenburg Stuber Hanspeter, Münchenbuchsee

	Commission consultative
Président	Burri Erich, Langenthal
Membres	Baggenstos Adelbert Caspard Ruth, Leubringen Chalverat Philippe, Lyss Gasche Brigitta, Bern Gehrig Urs, Frutigen Haller Thomas, Rüegsauschachen Kilchhofer Kurt, Ittigen Küng Hans Peter, Thun Lanz Marcel, Langenthal Lüthi Urs, Langnau Meichtry Hans-Peter, Büren Messerli Martin, Englisberg Salzmann Marcus, Seedorf Schoder Andreas, Hünibach

	Conseil de formation
Président	Hannich Dieter, Köniz
Membres	Anneler Heinz, Köniz Benninger Ulrich, Utzigen Berger Christoph, Köniz Catani Reto, Oberdiessbach Gasche Brigitta, Bern Gerber Ami, Bern Heyder Pia, Seedorf Krieg Ruth, Thun Müller Agathe, Bern Schüpbach Elisabeth, Riggisberg Streich Esther, Spiez Vogel Dora, Langenthal

Collaborateurs/trices

Peter Keller	secrétaire général
Ami Gerber	responsable école
	adjointe du secrétaire général
Hildegard Senn Keusen	responsabel formation continue
Monica Cattaneo	collaboratrice école
Mengia Guidon	collaboratrice école
Ralph Miltner	collaborateur école
Edwin Ritter	collaborateur école
Ruth Schöni-Lüdi	collaboratrice école
Peter Vögeli	Mitarbeiter Schule
	adjoint responsable école
Therese Baumgartner	secrétariat/comptabilité
Ruth Messerli	secrétariat école

Bilans au 31. décembre	2006	2005
	CHF	CHF
Actifs		
Moyens disponibles	962'424	1'047'722
Créances	313'677	38'863
Régularisation des actifs	15'706	40'677
Investissements	270'000	270'000
Dépenses activées qualipro	2'673	20'515
Total des actifs	1'564'480	1'417'777

Passifs		
Engagements	13'966	42'366
Facturation d'avance	93'690	0
Régularisation passive des comptes	40'357	43'000
Provisions	408'277	374'964
Capital au 1.1.	957'447	1'015'166
Excès des recettes/des dépenses	50'743	-57'719
Capital au 31.12.	1'008'190	957'447
Total des passifs	1'564'480	1'417'777

Comptes d'exploitations du 1.1. au 31.12.	2006	2005
	CHF	CHF

Recettes		
Ecolages	26'757	36'990
Contributions cantonales	590'921	650'281
Contributions fédérales	536'000	608'000
Inscriptions au cours	522'412	298'079
Cotisation des membres	477'160	256'947
Recettes divers	134'198	73'636
Résultat financier	18'693	14'898
Recettes hors-plan	68	55'750
Total des recettes	2'306'209	1'994'581

Dépenses		
Dépenses de personnel	1'784'711	1'654'914
Frais représentés par les salles et locaux	128'043	126'248
Administration	84'130	88'571
Publicité	96'410	50'241
Frais d'exploitation	22'934	44'107
Frais hors-plan	139'238	88'219
Total des dépenses	2'255'466	2'052'300
Excès des recettes/des dépenses	50'743	-57'719

W WIRTSCHAFTS-REVISIONS AG R

Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale des membres de
**l'Association Bernoise des établissements
médico-sociaux -
vbb I abems
Riggisberg**

En notre qualité d'organe de révision statutaire de votre association, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan et compte d'exploitation) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2006.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble.

Le total du bilan au 31.12.2006 se monte à CHF 1'564'480. Le compte d'exploitation présente un excédent de production de CHF 50'743.

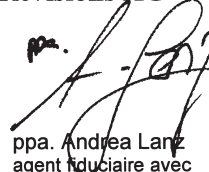
Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

WR Wirtschafts-Revisions AG



Leo Ruffiner
expert-comptable diplômé



ppa. Andrea Lanz
agent fiduciaire avec
brevet fédérale

Annexe

- comptes annuels (bilan et compte d'exploitation)

Berne, le 15 mars 2007

MARIENSTRASSE 18
CH - 3005 BERN
TEL. 031 356 33 23
FAX 031 356 33 24

SÜDSTRASSE 1
CH - 3110 MÜNSINGEN
TEL. 031 724 38 34
FAX 031 724 38 48

GANTRISCHSTRASSE 30
CH - 3600 THUN
TEL. 033 221 51 39
FAX 033 221 51 49

WWW.WR-AG.CH
INFO@WR-AG.CH